

Section 6

Sciences de l'information :
fondements de l'informatique,
calculs, algorithmes,
représentations, exploitations

Motion

Sur la PEDR

La section 6 du Comité national décide de ne pas participer au processus d'attribution des PEDR.

La section 6 affirme par ailleurs son opposition à la logique des PEDR qui ne répond ni aux besoins de revalorisation des carrières, en particulier celle des jeunes chercheuses et chercheurs, ni à la reconnaissance de l'activité scientifique des chercheuses et chercheurs de la section.

Pierre SENELLART
Président de la Section 06

Motion adoptée le 25 Octobre 2021

20 votants : 17 oui, 0 non, 3 abstention

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS
- M. Ali CHARARA, directeur de l'INS2I du CNRS
- M. Hugues de la GIRAUDIERE, directeur des ressources humaines
- M. Fabien JOBARD, Président de la CPCN